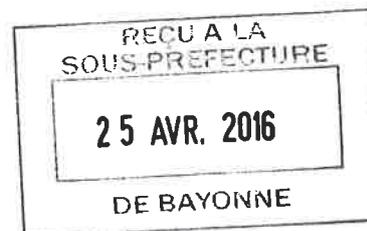




64200

20160015

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Séance publique du 11 AVRIL 2016

L'an deux mille seize, le onze avril à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 06 avril 2016 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Davril, Yaouanc, Bonzon, Delettre, Etchegaray, Bigé, Gay, Etcheverry, Recart, Dallet, Sorhaits, Vigier et Gony.

Excusé(s) : MM. Lahorgue (procuration à M. Baudry), Klisz (procuration à M. Davril) et Bigoteau.

Secrétaire de séance : M. Francis Davril

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 15

**N°2: Objet : Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il lui appartient de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il propose d'actualiser le tableau des effectifs de la commune comme suit pour tenir compte de l'évolution des besoins par la création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

**APRES** avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**APRES** en avoir délibéré,

**Le CONSEIL MUNICIPAL**

**DECIDE** la création à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016 d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,

**ADOPTE** la modification du tableau des effectifs adopté le 01/12/2015,

**PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

**AFFICHÉ LE :** 25/04/2016  
**RETIRÉ LE :**

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

MAIRIE  
DE  
**BASSUSSARRY**



64200

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Vote : 15  
Pour : 14 (dont 2 procurations)  
Contre : 1 (M. Gony)  
Abstentions : 2 (Mme Vigier et M.Sorhais)

Adopté par 14 voix contre une.

Pour extrait certifié conforme  
**Le Maire**  
**P. Baudry**

